

## Nice – Tramway

Marc Bouiron, Karine Monteil et Grégory Vacassy

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6672>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Marc Bouiron, Karine Monteil et Grégory Vacassy, « Nice – Tramway », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6672>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Nice – Tramway

Marc Bouiron, Karine Monteil et Grégory Vacassy

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 7280**

Date de l'opération : 2007 (FP)

Inventeur(s) : Bouiron Marc (COL) ; Monteil Karine (INRAP) ; Vacassy Grégory (INRAP)

- 1 La fouille du tramway de l'agglomération niçoise s'est poursuivie en 2007 avec la fin de la fouille du Pont-Vieux en février et la fouille complexe de la Porte Pairolière en deux grandes phases, avant et après la construction de la plate-forme du tramway (BSR PACA, 2004 : 92-96 ; 2006 : 84-86).

## Le Pont-Vieux

- 2 La fouille du Pont-Vieux, d'une superficie de 260 m<sup>2</sup>, a permis d'observer les vestiges médiévaux et modernes du seul ouvrage d'art permettant, entre le XIII<sup>e</sup> s. et le XIX<sup>e</sup> s., de franchir le Paillon, fleuve côtier bordant au nord-ouest la ville de Nice.
- 3 Le pont médiéval, grossièrement orienté nord-sud, a été retrouvé dans la rue du Pont-Vieux sur une longueur de 8,70 m environ, à la limite du Vieux-Nice. Son élévation n'a pu être étudiée, des constructions postérieures étant venues s'accoler de part et d'autre. Par chance, une cassure dans la voûte de la première arche a permis d'identifier l'ouvrage et de mieux observer son mode de construction. L'arche et les écoinçons sont en moellons de calcaire finement équarris, liés au mortier. Un important blocage de cailloux et galets pris dans un bain de mortier charge les reins de la voûte.
- 4 Le tablier du pont est conservé à son extrémité sud, sur une longueur de 1,5 m. Sa largeur est de 2 m. Il est constitué de dalles dont la surface est usée. La présence d'ornières profondes montre l'intense fréquentation de cet axe, un des principaux points d'entrée

dans la ville. L'ensemble de ces structures pourrait dater de la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup> s. au XV<sup>e</sup> s.).

- 5 Aucune trace de la fortification médiévale n'a été reconnue en fouille. L'étude en cours permettra peut-être d'y rattacher certaines maçonneries observées très partiellement.
- 6 Au début du XVI<sup>e</sup> s. une nouvelle enceinte est construite plus en avant de la précédente dont l'une des phases de (re)construction est datée par une inscription découverte *in situ*, de l'année 1516. Le pont médiéval est en partie détruit à cette occasion, au moins la deuxième arche, mais il est possible que les piles de l'ouvrage aient été conservées. Le pont en liaison avec cette nouvelle courtine, découvert sous le boulevard Jean-Jaurès, est plus tardif et correspond certainement à la dernière des reconstructions de l'ouvrage attestées au milieu du XVI<sup>e</sup> s.
- 7 Les vestiges de la culée et du départ de la première arche moderne en sont particulièrement bien conservés. L'élévation du tympan est faite de moellons en calcaire froid de dimensions variables, disposés en assises irrégulières et liés au mortier. Des fragments de tuiles servent de blocage. La première arche, construite en grande partie avec des briques, présente le profil d'un arc segmentaire à double rouleau et à un ressaut. Le parapet oriental est constitué de trois assises de moellons équarris liés au mortier posés en assises régulières. Seule la face amont semble avoir été recouverte d'un enduit de surface. De part et d'autre de l'élévation, les vestiges de deux arcatures latérales évasant l'extrémité du pont sont le signe d'un élargissement postérieur de son accès.
- 8 Cet ouvrage sera utilisé jusque dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> s. date à laquelle le bastion du Pont, construction indépendante située plus au nord, est considérablement agrandi et vient englober l'extrémité du pont pour mieux protéger ce point faible de la fortification. Pour conforter la construction et mieux résister aux fortes poussées engendrées par le Paillon, des murs de refend servant d'entretoises sont régulièrement disposés. L'avancée maximale du bastion dans le lit du fleuve est située en limite nord de la fouille. Le départ du pont au-delà de la construction ne nous est donc pas connu.

## La porte Pairolière

- 9 La fouille de la porte Pairolière est d'une toute autre ampleur puisqu'elle couvre environ 2 000 m<sup>2</sup> (Fig. n°1 : Plan du site de la porte Pairolière). Située sur le chemin critique de la livraison de la voie du tramway, cette fouille a dû s'adapter aux contraintes de réalisation du génie-civil.
- 10 La première partie de la fouille s'est déroulée à l'air libre, jusqu'à la mi-mars 2007. Les vestiges dégagés dans cette phase correspondent aux vestiges les plus récents, postérieurs à la destruction de la fortification ordonnée par Louis XIV en 1706 ou aux éléments de la fortification elle-même. Après une interruption pour réaliser la couverture de la fouille, celle-ci a repris pour atteindre 5 m à 6 m sous le sol actuel.
- 11 Les vestiges les plus anciens s'ordonnent autour de l'ancienne porte Pairolière, déjà citée en 1323 sous le nom de porte des Augustins. Il s'agit de l'entrée principale de la ville en direction du Piémont et de l'Italie. Elle n'est que partiellement incluse dans la fouille car trop proche des immeubles actuels. Les murs dégagés témoignent d'une belle mise en œuvre datant de la fin du Moyen Âge. À cette époque là, le passage hors de la ville se faisait au moyen d'un pont-levis qui se prolonge par une partie fixe avec un pont de

pierre. L'arche de ce pont enjambe un fossé en eau qui doit venir rejoindre le Paillon et dont on a retrouvé les vestiges sur la fouille.

- 12 Du côté du Paillon, la porte est accolée à une très large tour (plus de 8 m de diamètre en partie haute) qui s'évase en partie basse. Cette tour reste présente dans le paysage jusqu'à la démolition de la fortification du début du XVIII<sup>e</sup> s. ; elle a toutefois perdu un réel usage militaire au début du XVI<sup>e</sup> s., lorsque l'on vient construire le bastion Pairolière destiné à renforcer la défense de la porte. La tour, creuse, a englobé des vestiges plus anciens, probablement liés à des états antérieurs de la fortification.
- 13 La porte est renforcée au XV<sup>e</sup> s. par la création d'un ravelin, ouvrage de fortification avancée situé au-delà du fossé et destiné à protéger le pont qui le franchissait. Il comporte de très nombreuses fenêtres de tir dont on retrouve mention dans des textes des années 1490-1510 (on nous parle d'arbalétrières).
- 14 Ce ravelin a été construit sur l'ancienne voie qu'il a fallu déplacer vers l'est. Des murs apparaissent de part et d'autre de celle-ci ; ils appartiennent aux vestiges d'un faubourg médiéval assez mal conservé : seule une partie intacte a été fouillée, entre la voie et le Paillon, au nord du ravelin.
- 15 On sait qu'il existe hors les murs une chapelle Saint-Sébastien. Elle est attestée pour la première fois en 1488, dans un texte mettant en situation un jardin à l'extérieur du rempart, ce qui la situe hors de la porte Pairolière, proche du carrefour de chemins menant à Turin, Villefranche et à la plaine de Lympia. Des enduits peints retrouvés dans des remblais liés à la construction du second bastion pourraient provenir de cette chapelle.
- 16 La fortification est renforcée à nouveau au début du XVI<sup>e</sup> s. – au contact du ravelin – en suivant la nouvelle forme italienne : un bastion en forme d'as de pique protège désormais la porte d'accès à la ville.
- 17 Le bastion Saint-Sébastien existe en tant que *Bastiun della Pairoliera* avant le siège des Français et des Turcs en 1543. Sa construction entraîne ainsi la disparition du ravelin et du fossé ; la porte et la tour ne servent alors que de passage vers le bastion et se trouvent dans la partie arrondie du bastion, appelée « orillon ».
- 18 Le mur du bastion est particulièrement imposant : sa face nord, sur la place Garibaldi, est protégée par un mur de plus de 4 m de large, comportant un cordon mouluré qui devait probablement rejoindre celui de la tour.
- 19 L'ensemble du site est recoupé, vers 1560 (?), par la création d'un aqueduc chargé d'alimenter en eau les jardins du palais ducal. Cette conduite longe l'intérieur de la fortification du côté du Paillon et traverse le bastion Pairolière ; bien conservée dans la fouille, elle a détruit une partie de la stratification ancienne.
- 20 Le bastion est agrandi avant la fin du XVI<sup>e</sup> s. Le mur extérieur du second bastion a été retrouvé très dégradé en partie haute par la destruction de 1706. À la sortie du bastion se trouve une deuxième porte, la porte Saint-Sébastien située hors des limites de la fouille. On notera, à titre d'anecdote, la présence en 1656 d'une tête de marbre placée à la porte Saint-Sébastien figurant la légendaire *Catarina Segurana*. Cette porte apparaît sur un certain nombre de vues, comme le tableau montrant l'entrée du duc de Savoie Victor-Amédée II en 1689.

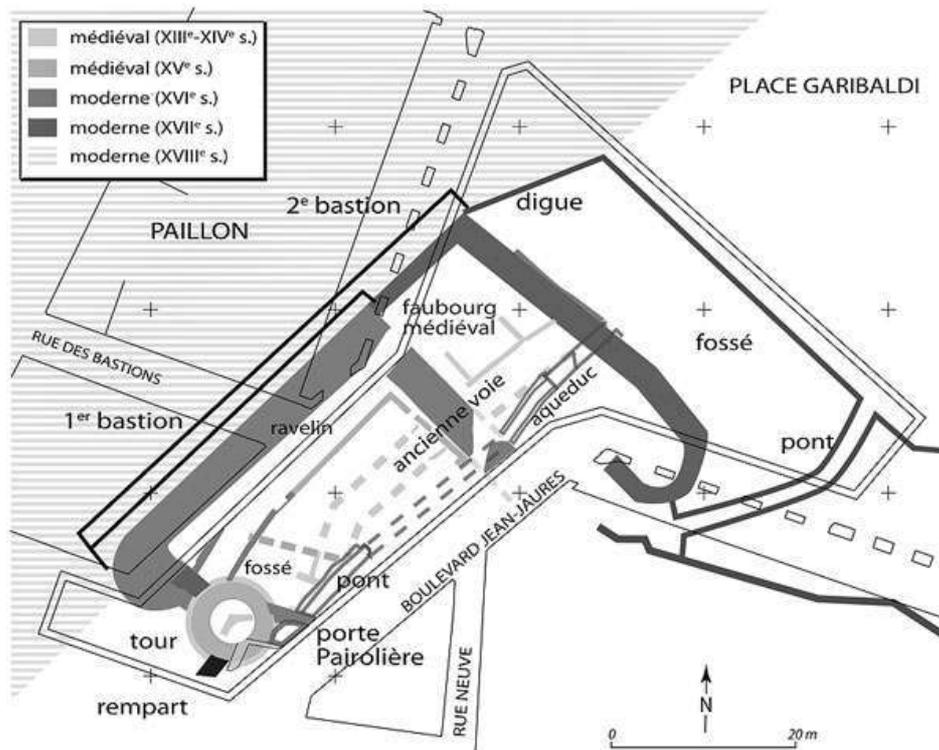
- 21 Après une longue période d'interruption dans les textes d'archives, la chapelle Saint-Sébastien est à nouveau citée en 1581. Le retour du culte de Saint-Sébastien se trouve confirmé avec la probable reconstruction de la chapelle au contact de la tour.
- 22 Un nouveau fossé est attesté dans les textes à partir de 1616. Le pont qui traverse ce fossé avait été retrouvé lors du diagnostic archéologique ; il a conditionné la limite de fouille à l'est et se retrouve particulièrement bien préservé en sous-sol. Ce pont était pourvu de deux ponts-levis (signalés à partir de 1634).

## Une crypte archéologique

- 23 La fouille en deux phases a permis de mettre en place rapidement la voie du tramway mais également de conserver les vestiges présents dans le sous-sol. Le tramway passe en effet ici sur une dalle de béton portée par un système de poutres reposant sur de larges parois de béton. De fait, les vestiges sont conservés dans le sous-sol, même si leur partie haute a dû être écrêtée par la pose des poutres et de la dalle de surface. Une présentation des vestiges devient possible, en suivant un cheminement à la fois géographique et chronologique, de la tour Pairolière au fossé du deuxième bastion.
  - 24 BOUIRON Marc, MONTEIL Karine et VACASSY Grégory
- 

## ANNEXES

Fig. n°1 : Plan du site de la porte Pairolière



Auteur(s) : Bouiron, Marc. Crédits : ADLFI (2007)

## INDEX

**Index chronologique :** bas Moyen Âge, Moyen Âge\*, Temps Modernes, XIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XIV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Index géographique :** Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-Maritimes (06), Nice  
**operation** Fouille programmée (FP)

## AUTEURS

MARC BOUIRON

COL

KARINE MONTEIL

INRAP

GRÉGORY VACASSY

INRAP